

Ecrit par le 22 juillet 2024

Taux d'incidence qui explose et retour du masque en extérieur en Vaucluse



Le taux d'incidence de la Covid-19 en Vaucluse a littéralement explosé, passant de 11 à 237 cas positifs pour 100.000 habitants en quelques semaines. Face à la hausse rapide des cas depuis plusieurs jours, le préfet a décidé de mettre en place de nouvelles mesures sanitaires. Le port du masque est étendu et la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le retour du masque à l'extérieur

À compter du jeudi 29 juillet, et jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque est étendue aux situations suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique, tel que les festivals, les concerts en plein-air et les événements sportifs de plein-air
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aéroports, quais des gares, quais des voies de tramways)
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante. Après les Bouches-du-Rhône ce mercredi matin, le Var la semaine dernière et les Alpes-Maritimes ce dimanche, le Vaucluse suit la tendance alors que l'épidémie de Covid-19, ravivé par le variant Delta, progresse à nouveau.

Consommation d'alcool interdite sur la voie publique

Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

L.M.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Covid-19 : un an sous cloche et près de 900 morts plus tard en Vaucluse

Un an après le 1^{er} confinement, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse, était hier matin l'invité de nos confrères de [France bleu Vaucluse](#).

« La situation est simple, nous sommes sur un plateau avec un taux d'incidence de 240 pour 100 000 habitants, or les départements voisins (Bouches du Rhône, Drôme, Gard), eux, sont en 'vigilance renforcée' avec des déplacements qui favorisent la progression de l'épidémie chez nous », a expliqué Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse [lors d'une interview réalisée hier matin chez nos confrères de France bleu Vaucluse](#).

« On réfléchit ensemble à une sortie progressive de cette crise, mais on n'a pas de date précise. »

« Nous avons une impérieuse nécessité, respecter les gestes barrières et nous faire vacciner, insiste le représentant de l'Etat dans le département. A ce jour 41 000 vauclusiens ont reçu une 1^{ère} injection. Grâce aux professionnels de santé, aux 16 centres de vaccination qui quadrillent le territoire et à l'équipe mobile, nous espérons passer à 7 000 doses Pfizer hebdomadaires et ainsi arriver à 200 000 vauclusiens vaccinés d'ici fin-juin. »

Côté réouverture? « Nous avons chaque semaine rendez-vous avec les représentants du monde socio-économique, de la culture, on prépare l'avenir ensemble, on pose des jalons pour les festivals, les cafés, les restaurants, il y a un comité départemental de suivi sanitaire tous les lundis, on réfléchit ensemble à une sortie progressive de cette crise, mais on n'a pas de date précise. »

« Je comprends cette lassitude de la population. »

« Je comprends cette lassitude de la population, avec le confinement, les attestations de sortie, le couvre-feu, mais la mère de toutes les batailles c'est la vaccination pour tenir bon et reprendre le dessus. Il faut savoir que 99% des résidents en Ehpad vauclusiens (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont été vaccinés, ce qui permettra à leurs proches d'aller les voir en respectant évidemment les distances, en se lavant les mains avec du gel hydro-alcoolique. »

Bertrand Gaume tire un coup de chapeau aux « 1^{er} de corvée », les caissières, livreurs, éboueurs, mais aussi au personnel soignant : « Ils ont fait face, ils ont droit à toute notre gratitude. En Vaucluse, il y a eu

Ecrit par le 22 juillet 2024

près de 900 familles qui ont perdu un proche à cause de la pandémie depuis mars 2020. Ce ne sont pas des chiffres désincarnés que l'on ânonne, que l'on commente sur les plateaux de TV, ce sont de véritables drames que l'on vit au quotidien. Avant d'être en poste dans le Vaucluse, j'étais préfet de Corrèze et j'ai appris la mort d'une collègue de 51 ans, emportée par le coronavirus. »

« **Restons mobilisés.** »

« Pour sortir le plus vite possible de cette crise sanitaire, chacun doit être responsable, porter le masque. 11 fermetures administratives de commerces ont été décidées, une cinquantaine de mises en demeure prononcées pour ceux qui étaient en infraction et nous continuons les contrôles. »

Le Préfet conclut : « Notre priorité c'est la relance, la reprise d'activité, le retour à la normale. 3 000 jeunes sont entrés dans le dispositif 'Emploi Jeunes', des entrepreneurs ont été aidés. Restons tous solidaires et mobilisés. »

Festival d'Avignon : «Il doit avoir lieu !», Souad Zitouni, députée de Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024

festival-avignon.com

Souad Zitouni, députée de Vaucluse propose aux acteurs de la culture de réinventer le plus grand théâtre du monde en temps de crise sanitaire. Seule solution pour qu'il ait lieu cet été, et il y a urgence.

Tout le monde à fond

Et elle n'est pas la seule à s'engager dans cette voie, car aux manettes, dans la continuité des Etats généraux des festivals, Roselyne Bachelot ministre de la Culture, Bertrand Gaume préfet de Vaucluse, acteurs de la politique et de toute la sphère culturelle s'interrogent sur les nouvelles formes que pourraient revêtir le [festival d'Avignon](http://festival-avignon.com) ainsi que [le Off](http://leoff.com). A moins de 5 mois du festival d'Avignon -qui devrait avoir lieu du 5 au 25 juillet 2021, avec une programmation dévoilée le 24 mars prochain- et celui du off qui devrait se tenir du 7 au 31 juillet, il y a urgence.

En mode créatif

Aération, désinfection des salles, gestion de la billetterie et des jauges pour éviter les files d'attente, modalités de circulation en centre-ville, toutes les idées sont bonnes à prendre pourvu que les avancées soient opérationnelles.

Urgence

Et il y a urgence car le festival c'est déjà demain. «C'est l'un des poumons culturel et économique du Vaucluse, souligne Souad Zitouni, députée de la 1^{re} circonscription de Vaucluse. Il offre une visibilité

Écrit par le 22 juillet 2024

nationale et internationale à notre territoire. Nous devons tout mettre en œuvre pour le réinventer si les conditions sanitaires ne permettaient pas un déroulé classique. C'est pourquoi je suis en relation permanente avec l'ensemble des acteurs concernés, pour trouver des solutions opérationnelles le plus rapidement possible.»

Vite, échangeons !

«J'en appelle à l'ensemble des acteurs du monde culturel, que je sais en souffrance, à me contacter, pour qu'ensemble, nous trouvions des solutions pour pallier la crise qui les frappe si durement. Les musées, les guides conférenciers, les associations culturelles, les intermittents, personne ne doit rester au bord de la route.»

Le contexte

Cet appel fait suite à la visioconférence d'une table-ronde rassemblant les acteurs culturels, politiques et institutionnels concourant à l'organisation du Festival d'Avignon 2021 organisée par le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume, qui s'est tenue début février.

Contact

Permanence parlementaire de [Souad Zitouni](mailto:souad.zitouni@assemblee-nationale.fr). 66, rue Guillaume Puy 84 000 Avignon. Prendre rendez-vous au préalable sur : souad.zitouni@assemblee-nationale.fr Possibilité de visioconférence.

Des vœux numériques pour le préfet de Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



Crise sanitaire oblige, le [préfet de Vaucluse](#) Bertrand Gaume vient de publier une vidéo dans laquelle il présente ses vœux pour la nouvelle année.

Durant près de 8 minutes le préfet revient sur l'impact de la pandémie dans le département, félicitant notamment les soignants, les professionnels de santé libéraux, les entreprises et les associations qui ont su faire preuve « d'une réelle capacité d'adaptation face à une crise qui a démontré la volonté des vauclusiennes et des vauclusiens à rester unis et soudés. »

Enumérant les dispositifs mis en œuvre depuis le début de la crise sanitaire parmi lesquels le fonds de solidarité « avec près de 130 M€ d'ores et déjà versés en Vaucluse », le préfet a insisté sur l'importance du soutien à l'investissement public local : « En 2020 ce sont plus de 21 M€ de soutien pour le département de Vaucluse. » Puis de conclure : « 2021 devra être l'année de la préparation du rebond avec la mise en œuvre du plan de relance [...] et surtout, que la pandémie nous laisse enfin retrouver le monde la culture. »

Écrit par le 22 juillet 2024

La CCI de Vaucluse propose une ouverture dérogatoire des restaurants



Malgré le Covid-19, la [CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse](#) vient de proposer la mise en place d'une ouverture dérogatoire des restaurants. Ce dispositif vise à permettre aux restaurateurs vauclusiens d'accueillir dans leur établissement les salariés itinérants d'entreprises pour la restauration du midi.

« Cette proposition, qui bénéficie du soutien du Préfet de Vaucluse, est en cours d'évaluation par ses services », assure la CCI 84.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pour bénéficier de cette ouverture dérogatoire, les restaurants doivent impérativement signer une convention avec la CCI de Vaucluse, précisant les modalités de mise en œuvre du dispositif autorisant les salariés à accéder à une activité de restauration dans le cadre dérogatoire prévu par [l'article 40 du décret n°2020-1310 du 29 octobre modifié](#).

Les entreprises souhaitant voir leurs salariés accéder au dispositif de 'restauration collective' doivent quant à elles obligatoirement, signer un contrat de prestation de restauration collective avec le ou les restaurants choisis. Cet accueil devra se faire dans le respect des règles de distanciation en vigueur.

Les restaurateurs et les entreprises qui souhaitent faire bénéficier leurs salariés itinérants de ce dispositif sont invités à se faire connaître auprès de la CCI de Vaucluse [en s'enregistrant sur le site de la CCI 84](#).

Pour tout renseignement : celluleappui@vaucluse.cci.fr - 04 90 14 10 32

Une nouvelle sous-préfète pour la Politique de ville en Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



[Marie-Charlotte Euvrard](#) est la nouvelle sous-préfète chargée de mission Politique de ville en Vaucluse. Auparavant directrice de cabinet du général commandant le Service militaire volontaire au ministère des Armées depuis juillet 2019, cette dernière a succédé à [Elisa Basso](#) nommée directrice de cabinet du [préfet de l'Hérault](#).

Commandante de l'armée de terre, Marie-Charlotte Euvrard a avant dirigé une compagnie à l'Ecole polytechnique de juillet 2016 à juillet 2019.

Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr obtenu avec le grade de Master.

Ecrit par le 22 juillet 2024

La situation s'aggrave, le Vaucluse placé en « état d'alerte renforcée » depuis samedi minuit

« Le taux de positivité des tests a augmenté de + 4,2% (12,3%), le Vaucluse a le 2ème taux le plus élevé de P.A.C.A (Provence Alpes Côte d'Azur), on dénombre 6 morts supplémentaires en une semaine, ce qui porte le nombre de victimes du Coronavirus à 81 depuis le début de l'épidémie, dont la moitié depuis la rentrée » précise le dernier communiqué de la Préfecture.

Nouveau tour de vis pour renforcer les règles :

- port du masque obligatoire de 6h à 2h du matin pour toute personne âgée de plus de 11h dans les marchés, brocantes, vide-greniers, dans un rayon de 30m autour des crèches, écoles, lycées, facultés, dans les commerces et zones d'attente (bus, gares, aéroports).
- interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes
- interdiction de toute réunion où le port du masque ne peut être assuré en continu (salles polyvalentes, de sports, de spectacles, chapiteau)
- dans les « E.P.R. (Etablissements Recevant du Public), protocole sanitaire strict : 4m² par personne, buvettes et points de restauration rapide fermés, dans les restaurants, pas plus de 6 par table, planchas, snacking interdits.

« Il est collectivement possible d'inverser la courbe de circulation du virus à condition de respecter scrupuleusement les mesures barrières », martèle la Préfecture : « lavage des mains réguliers et aération régulière des locaux 10 à 15 minutes 2 fois par jour au minimum » conclut le communiqué.

Contact : www.vaucluse.gouv.fr

Ecrit par le 22 juillet 2024

Covid : Fin d'isolement pour le préfet de Vaucluse

Après avoir été déclaré 'cas contact' suite à un dîner officiel en compagnie de la ministre de la culture, Roselyne Bachelot, lors de sa venue à Avignon à l'occasion Etats généraux des festivals, le préfet de Vaucluse a pu sortir ce week-end de sa période d'isolement.

Auparavant, durant une semaine, Bertrand Gaume a donc dû télé-travailler depuis la résidence préfectorale située dans l'intra-muros de la cité des papes. Au final, son dernier test PCR au Covid-19 s'étant révélé négatif, comme d'ailleurs celui de la ministre de la culture, il a pu reprendre ses activités normalement. Pour rappel, sont considérés comme cas contact toute personne ayant été en contact, sans masque, pendant une période supérieure à 15 minutes avec une personne diagnostiquée 'Covid positif'.

Covid-19 : le préfet de Vaucluse déclaré 'cas contact' et placé à l'isolement

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, ainsi que Roselyne Bachelot, ministre de la culture, viennent d'être placés à l'isolement après avoir été déclarés 'cas contacts'. Ils avaient participé à un dîner vendredi 2 octobre, à la suite duquel une personne a été diagnostiquée positive ce dimanche.

Sont considérés comme cas contact toute personne ayant été en contact, sans masque, pendant une période supérieure à 15 minutes avec une personne diagnostiquée 'Covid positif'. Comme le stipule la règle sanitaire, le préfet de Vaucluse effectuera un test PCR 7 jours après avoir été en contact avec cette personne diagnostiquée 'Covid Positif' et devra observer d'ici là une période d'isolement en télétravail, tout comme la ministre de la Culture. Pour rappel, Roselyne Bachelot est venue dans la cité des papes vendredi et samedi dernier à l'occasion des premiers états généraux des festivals.